Bruxelles, le 26 mai 1983 ' Note BIOCOM(83)236 aux Bureaux Nationaux cc. aux membres du Groupe du Porte-Parole

REUNION DE LA COMMISSION DU 25.5.1983

ACIER: QUOTAS DE PRODUCTION PROVISOIRES - 3EME TRIMESTRE 83 (W. Helin)

La Commission a approuve en premiere lecture mercredi les taux d'abattement provisoires applicables a la production et a la livraison de produits siderurgiques dans la Communaute pendant les mois de juin, juillet et aout 1983. Certes, a ce stade, on ne peut savoir avec certitude quel sera le regime des quotas de production applique au dela du 30 juin 1983, date a laquelle expire le systeme mis en viqueur depuis octobre 1980. Le 16 juin prochain, le Conseil des Ministres consacre specialement aux problemes siderurgiques doit se prononcer sur la proposition de la Commission, qui demande la poursuite du regime des guotas jusqu'a la fin de 1985. Toutefois, pour contribuer a la stabilisation du marche de l'acier la Commission a decide de faire connaître aux producteurs siderurgiques de la Communaute les taux d'abattement indicatifs bases sur les estimations de l'offre et de la demande d'acier que la Commission met au point dans la preparation du programme previsionnel acier pour le 3eme trimestre de cette annee. Si l'on decide de prolonger le systeme au dela du 30 juin, la Commission publiera les taux d'abattement definitifs soit a la fin du mois de juin, soit au debut du mois de juillet. Contrairement a son habitude, en raison des circonstances evoquees ci-dessus, la Commission n'a pas envoye de lettres individuelles de quotas aux entreprises. Il ressort en tout cas des consultations recentes que la Commission a menees avec les producteurs, les consommateurs et les negociants du secteur de la sideruraie que le marche de l'acier pendant le 3eme trimestre 1983 sera encore affecte par la recession actuelle. La communication que la Commission adresse aux producteurs doit permettre a ceux-ci de planifier leur production et leurs ventes et par ailleurs maintenir le niveau des prix des produits siderurgiques. Exprimes en quotas de production globaux, les taux d'abattement retenus provisoirement par la Commission se traduisent comme suit:

(milliers de tonnes)

Quota						
PRODUITS SOUMIS A QUOTAS OBLIGATOIRES	11/82	III/82	1/83	II/83	III/83	
Ia (larges bandes a chaud)	5584	4420	3465	3673	3812	
Ib (toles non revetues) 3833	3212	2770	3289	3366	
Ic (toles galvanisees)	1174	900	780	884	842	
Id (autre toles revetues)	713	634	600	684	656	
IV (fil machine)	-	2244	2310	2426	2072	
V (ronds a beton)	1929	1534	1640	1761	1710	
VI (aciers marchands)	2626	2176	2225	2262	2196	

Siderurgie: la Commission approuve le programme de restructuration du secteur prive italien (P. Van Enk)

La Commission a approuve un vaste progrmme d'aides d'Etat que le Gouvernement italien a propose en faveur du secteur prive de la siderurgie italienne. Il s'agit d'aides au demantelement, a l'investissement, a la recherche et a l'innovation et de subventions regionales - aides qui s'eleveront a un montant total s'etablissant entre 600 et 700 milliards de lires italiennes.

La Commission a pu considerer que ce programme est conforme aux criteres du Code des aides a la siderurgie compte tenu des reductions de capacites prevues qui atteignent une quantite totale de 3 millions de tonnes. Le total des reductions nettes sera de 2 a 2.5 millions de tonnes. La Commission a note que les aides au demantelement ne seront versees qu'apres constatation de la realisation du demantelement qui interviendra en tout etat de cause avant fin 1983. Les entreprises beneficiaires s'engageront de ne pas reconstituer les productions demantelees sous peine de devoir rembourser les sommes percues assorties d'une amende.

RENDEZ-VOUS DE MIDI du 26 mai 1983

Materiel diffuse:

- IP 177: Formation de jeunes diplomates
- IP 181: Bulletin petrolier no. 195
- MEMO 58: Marche Interieur bilan interimaire des propositions de la Commission adoptees par le Conseil
- MEMO 62: Acier quotas de production provisoires, 3eme trimestre 83
- MEMO 63: Siderurgie la Commission approuve le programme de restructuration du secteur prive italien
- Declaration de M. Narjes a l'ouverture du Conseil Marche Interieur (figurera dans la BIO Conseil Marché Intérieur).

2. Annonce:

- Conference de presse de M. F. CEYRAC, President du Comite Economique et Social, salle de presse 15h00.

Amities,

M. Santarelli COMEUR////